

« Dans la sécheresse on découvre les bonnes sources ;
dans la détresse, les bons amis. »

Proverbe

EDITO

Voici le joli mois de mai,

où il est de nature d'utiliser son temps comme bon nous semble, mais souffre cette année encore de certaines contraintes liées à notre doux climat, aubaine au contraire pour les touristes, qui dès à présent peuvent se vautrer sur nos plages bretonnes, mais qui pour les autres plus terriens sont synonymes de sécheresse et de pénurie de l'élément vital : l'eau.

Dés à présent, quelques gestes simples et utiles sont à envisager sérieusement si le phénomène perdure : faites une croix définitive sur la piscine de vos rêves comme moi, profitez de la Municipale de Janzé !

Oubliez un temps la toilette de votre voiture chérie !

A bon entendeur !

YB



AGENDA Mai

- 12/06 : Elections Législatives
- 12/06 : Yoga
- 18/06 : Soirée Comité des Fêtes et feu d'artifice
- 19/06 : Elections Législatives
- ...
- 21/08 : Vide Grenier !

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le vendredi 27 mai 2022

Le Jeudi 7 juillet 2022

Le Vendredi 15 juillet 2022

Du 01/08/2022 au 19/08/2022

RETOUR SUR LE TROC DE PLANTS

Encore un troc de plants sous le soleil et dans la bonne humeur !

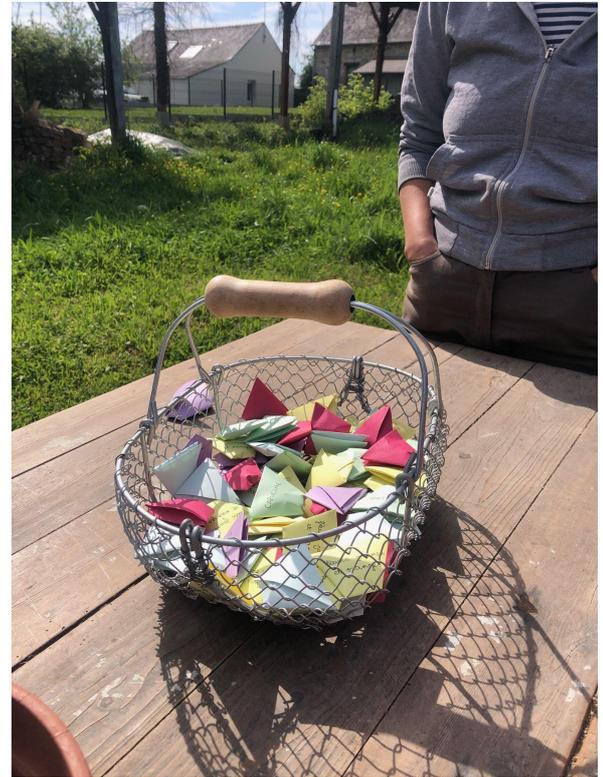
Nous n'étions pas très nombreux mais suffisamment pour repartir les bras chargés de graines, d'arrachis et autres petits plants ! Sabrina et Cami ont été des hôtes de choix : graines en petits sachets origami et abondants partages d'astuces ! Merci !

Vivement un prochain rendez-vous dans un jardin...

Peut-être chez vous ?!

CITY PARK

Les fondations sont enfin faites pour accueillir le futur citypark dans notre zone de loisirs ! Basket, mini foot, course, sport de raquette et autres activités multiples vont enfin pouvoir être accessibles aux allodien.nes de tous âges !



FERMETURE DE LA BOULANGE.

Un heureux événement à la Boulange ! **Une fermeture temporaire est donc prévue :** du 1^{er} Juillet au 7 Octobre.

A PARTIR DU MOIS DE JUIN LA HALTE DU CŒUR ARRIVE SUR VOTRE COMMUNE

L'association la Halte du Cœur, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique composé de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Basée à Beaupréau (Maine et Loire), l'association réalise aujourd'hui 70 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 8 départements (région Pays de Loire et départements limitrophes).



A travers cette distribution de colis alimentaire, la Halte du Cœur s'est donnée pour mission de "contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable par le biais d'une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne".

Le colis est, au 3/4, composé de denrées collectées gratuitement auprès de nos partenaires industriels. Pour 50 euros (soit environ 25% de sa valeur marchande), nous proposons à des personnes en situation de précarité, un colis alimentaire permettant à une famille de 4 personnes de se nourrir pendant 11 jours de façon équilibrée.

Contact :

Téléphonique : 02 41 63 51 59 de 9h à 12h.

Mail : contact@halteducoeur.org

LE MOT DU COMITE DES FETES

Bonjour à tous,

Suite à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Lalleu du Vendredi 18 Mars 2022, nous vous annonçons que notre équipe s'est agrandie ! Nous avons accueilli deux nouveaux membres : Monsieur Jean Luc BOUTIER et Monsieur Thierry LASSALLE. Merci à eux de nous avoir rejoints !

Lors de cette réunion, nous avons réfléchi à la mise en place des prochains événements. Nous envisageons **le feu d'artifice et sa soirée pour le 18 juin 2022**, et **un vide grenier pour le 21 août 2022**.

Vous pouvez déjà les noter dans vos agendas. Nous refferons des alertes pour vous donner plus de détails et pour vous rappeler ces dates.

Le Comité des Fêtes



YOGA AVEC MATHIEU

Le prochain atelier yoga à Lalleu aura lieu **le dimanche 12 juin de 14h15 à 18h00**.

Programme : kurma yoga, pause thé, 2 yoga nidra et assise. (tout niveau)

> Tarif : 40 €

> La Haute Jambuère, 35320 Lalleu

> Apportez une couverture, éventuellement un tapis.

> Réservez par téléphone 06 65 27 55 74

Mathieu



L'ASSOCIATION EPAL RECRUTE

L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute **des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap**. Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler :

<http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

02 98 41 84 09



TAPIS CONTÉ avec Fanny Corbé

Les derniers tapis contés ont été de véritables succès ! Toute une foule de petites oreilles attentives ont pu bénéficier de ce moment.





À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Venez découvrir un nouveau livre, une bande dessinée, une activité culturelle...
L'INSCRIPTION EST GRATUITE

ROMAN

Marseille 73 de Dominique Manotti

En 1973, la France connaît une série d'assassinats ciblés sur des Arabes, surtout des Algériens. En six mois, plus de cinquante d'entre eux sont abattus, dont une vingtaine à Marseille, c'est l'histoire vraie. Onze ans après la fin de la guerre d'Algérie, le Front National vient à peine d'éclorre. Des revanchards appellent à plastiquer les mosquées, les bistros, les commerces arabes. C'est le décor. Le jeune commissaire Daquin, vingt-sept ans, a été fraîchement nommé à l'hôtel de police de Marseille, lieu de toutes les compromissions, où tout se sait et rien ne sort. C'est notre héros. Tout est prêt pour la tragédie, menée de main de maître par Dominique Manotti, avec cette écriture sèche, documentée et implacable qui a fait sa renommée. Un roman noir d'anthologie à mettre entre toutes les mains, pour ne pas oublier.

BD

Un général, des généraux de Nicolas Juncker et François Boucq

Nicolas Juncker et François Boucq nous régaleront avec truculence et fiabilité historique la reconstitution du putsch d'Alger, quand "un quarteron de généraux en retraite", comme les avait qualifiés de Gaulle, a tenté de renverser la République, le 13 mai 1958.

JEUNESSE

Le chasseur de gros mots de Amélie Richir et Fabrice Mosca

Gnou poilu ! Banane molle ! Mais que se passe-t-il ce matin ? Une épidémie de gros mots s'est abattue sur l'école. Madame Loup, la maîtresse n'en croit pas ses oreilles. Elle va devoir faire appel à Monsieur Bégueule, chasseur de gros mots professionnel, pour soigner ses élèves de cette étrange maladie.

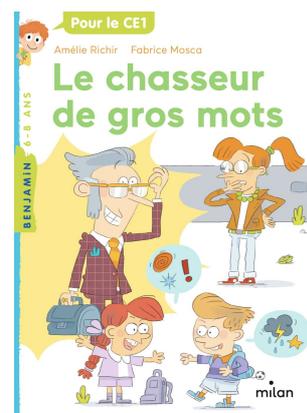
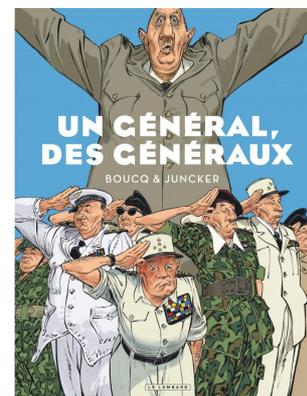
Viens vite à la bibliothèque pour retrouver cette histoire. Si le livre est déjà sorti, ne t'inquiète pas, tu pourras le réserver pour être le prochain lecteur ou la prochaine lectrice. Et si tu ne sais pas encore lire, demande à un adulte de t'en faire la lecture, ce sera sans doute très amusant de l'entendre prononcer tous ces gros mots.

LA BOÎTE À LIVRES

La boîte à livres située sur la place de l'église est toujours en fonctionnement. Ne manquez pas de lui rendre une petite visite à l'occasion !

Le principe est toujours le même : on emprunte et/ou on dépose, on vient puis on revient, dans le respect de tous.

Merci de vous servir de cette boîte à livres comme d'un lieu d'échange de livres en bon état d'usage. Ne rien déposer au-dessus ou au-dessous de la boîte à livres, et ne pas y abandonner de collections de revues, encyclopédies ou cassettes VHS !



PENSEZ-Y : vous avez accès via le site <https://reseaubibliotheques.bretagneportede Loire.fr/> à un catalogue de plus de 8000 livres, disques, films qui vous permet d'effectuer des recherches dans l'ensemble des bibliothèques du réseau !

Le Petit Journal de Lalleu

Vous avez de bonnes idées d'articles ? Vous souhaitez améliorer le PJJ ?
Rejoignez le comité de rédaction qui a fort besoin d'aide et de soutien !

lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Y. Bouvet, M. Esteve, B. Gainche, C. Hilbey, T. Lassalle



J'aime mon
village. Lalleu

DÉCLARATION DES REVENUS

La campagne de déclaration des revenus 2021 est lancée depuis le 7 avril dernier.

La date limite de dépôt des **déclarations papier** initialement prévue le 19 mai est **exceptionnellement repoussée au mardi 31 mai 2022**.

Le calendrier de dépôt des **déclarations en ligne** est inchangé : **mardi 31 mai 2022** pour l'Ille-et-Vilaine

Les 12 et 19 Juin
Allons
Voter!



Vous étiez nombreux lors de la cérémonie du 8 mai à Lalleu !

PERMANENCE DES IMPÔTS

Nous accueillons une permanence des **Impôts** Mardi 17 mai de 9h à 12h - sans RDV Sur le site de Bain de Bretagne

Maison de l'Emploi et des Services

Site de Bain de Bretagne

02 99 43 86 50 - 07 61 84 20 56

Le Steriad - 2 allée de l'Ille 35470 Bain-de-Bretagne

PENSEZ-Y !

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin de 8h à 18h

ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

La Mairie reçoit régulièrement des plaintes concernant des chiens en liberté sur la voie publique. Voici donc les règles à respecter : Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes.

Peu de gens le savent. Mais, promener un chien, peut-être un vrai challenge, surtout lorsque l'on ne maîtrise pas son toutou. Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Cela ne s'applique pas au chien qui participait à une chasse s'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

D'autre part, les personnes possédant des animaux de ferme doivent faire en sorte de ne pas les retrouver sur la route parce que la clôture ne marche pas ou est inexistante, le risque d'accident est important et la responsabilité du propriétaire est engagée.

Conseil Municipal du 13/04/2022

Présents : Mmes COTTIER, HALATRE, MALEUVRE, PRIME, MM LASSALLE, BARDY, BOUTIER, BOUVET, HILBEY, VEINANTE.

Absents : M. DEFFAINS, GIMENO et PAPION procuration à Mme COTTIER, Mme LE BOZEC
pouvoir à Mr LASSALLE et Mme CHAUSSIS.

Décisions Modificatives à effectuer.

1) Suite à la demande du trésorier, nous sommes amené à faire des modifications sur les comptes comptables de 2021, il y a lieu de procéder à une décision modificative.

001 Excédent d'investissement reporté - 0.84 €

1068 Excédent de fonctionnement capitalisés - 0.94 €

10222 FCTVA + 1.78€

Modification approuvée par le conseil à l'unanimité.

2) Ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Le Budget de la Commune étant voté, il y a lieu de réaliser une décision modificative pour y inscrire au compte 6817 une dotation de 300€.

6817 Dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : + 300 €

6257 Réceptions : - 300 €

Modification approuvée par le conseil à l'unanimité.

3) Suite à la demande du trésorier, nous sommes amenés à faire des modifications sur les comptes comptable de 2021 du Budget Assainissement, il y a lieu de procéder à une décision modificative. Ainsi, il est proposé à l'assemblée cette modification :

001 Excédent d'investissement reporté - 0.10 €

021 Virement de la section de fonctionnement + 0.10 €

002 Excédent de fonctionnement reporté - 0.71 €

023 Virement à la section d'investissement + 0.10 €

61528 Autres - 0.81 €

Modification approuvée par le conseil à l'unanimité.

Subvention allouées pour la réalisation d'un City-Park et d'un Pumptrack.

Suite à la demande de subvention faire en novembre 2021 nous avons reçu un avis favorable de la part du Département pour un financement de 42.166,46€ et de 30. 299,25€ de la part des l'état soit un financement de 73% du montant du coût HT du projet qui est de 100.997,50 €, la TVA étant reversé pour 75% 2 ans après.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les subventions.

Conseil Municipal du 11/05/2022

Présents : Mmes, COTTIER, CHAUSSIS, HALATRE, LE BOZEC, MALEUVRE, MM LASSALLE, BARDY, BOUVET, DEFFAINS GIMENO, PAPION, VEINANTE.

Absents : M. HILBEY pouvoir à M. BOUVET, M. BOUTIER pouvoir à M. LASSALLE et Mme PRIME
Pouvoir à Mme MALEUVRE.

Demande de versement des fonds de concours d'investissement auprès de la communauté de Communes BPLC

1. Extension et Aménagement et du Local Technique

Lors de l'aménagement du local technique, nous avons fait une demande de Fond de Concours auprès de BPLC pour un montant de 11.074,25€ soit 50% de la facture totale (22.146,50€). Les travaux étant terminés et payés nous sollicitons le versement du fonds de concours pour un montant de 11.074,25 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande subvention.

2. Nouvelle structure de jeu de l'école.

En avril dernier nous avons fait une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes BPLC pour l'acquisition d'une structure jeu pour la cour de l'école maternelle, celle existante n'étant plus au normes. Le coût total est de 11.414,42 € HT. Les travaux étant terminés et payés nous sollicitons le versement du fonds de concours pour un montant de 5.707,42€ .

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande subvention.

3) Répartition des charges financières concernant l'A.L.S.H. de TRESBOEUF

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est situé sur la commune de Tresboeuf et accueille les enfants des communes de La Bosse de Bretagne, La Couyère, Lalleu, et Saulnières Suite à une importante hausse des effectifs enfants estimée pour le 2ème trimestre 2022 par l'association Léo LAGRANGE, il faut prévoir l'embauche d'un animateur pour les mercredis et d'un animateur pour les vacances scolaires. En 2014 la commune de Lalleu avait pris un engagement pour subventionner l'ALSH de Tresboeuf. L'estimation globale d'augmentation du budget pour Tresboeuf est de 10 500 € . La péréquation acté est calculée par nombre de jours enfants et par commune. Le tableau estimatif demande une participation de 1.326,97€ pour la commune de Lalleu et ce pour 2022 .

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de Tresboeuf et autorise Monsieur le Maire à faire le nécessaire.

Référent PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

Messieurs HILBEY et VEINANTE sont désignés par le conseil municipal suite à leur accord.